



Chers Parents,

Votre enfant va effectuer sa rentrée 2024 au collège Sainte Marthe et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez. Nous venons par ce courrier vous donner d'ores et déjà quelques informations sur l'année scolaire 2024-2025.

La rentrée aura lieu le Lundi 2 septembre pour les élèves de 6° et le mardi 3 septembre pour les niveaux 5°-4°-3°. Les cours commenceront pour tous le mardi 3 septembre à 13h40.

Comme les années précédentes, les outils privilégiés pour la transmission des informations sont le carnet de bord et le site internet. Sur le site internet, nous vous rappelons qu'il vous est possible, entre autres, de communiquer grâce à la messagerie sur EcoleDirecte, d'accéder aux résultats de votre enfant (notes, bulletins scolaires à imprimer...), ainsi qu'au cahier de texte de la classe (le code du cahier de texte est stmpx suivi du numéro de la classe, ex : stmpx6A).

Le carnet de bord reste le lien incontournable entre le collège, l'élève et les parents. Nous vous demandons de bien vouloir le parcourir régulièrement avec votre enfant.

Les élèves de 5°-4°-3°, auront comme chaque année une heure de devoir hebdomadaire surveillée. Un calendrier vous sera présenté début septembre.

Les 4° et 3° passeront individuellement devant le conseil de classe du premier et deuxième trimestre.

Concernant les stages :

- * les 3° seront en stage durant une semaine du 13 au 17 janvier 2025 (les conventions seront remises en septembre à vos enfants par les professeurs principaux).
- * les 4° auront à effectuer un stage de 5 jours en fin d'année scolaire du lundi 12 au vendredi 16 mai 2025 (les conventions seront distribuées au retour des vacances de la Toussaint).

Le mini brevet blanc en 5°, les deux mini brevets blancs en 4° et les 3 brevets blancs en 3° sont maintenus. Comme tout examen, la présence et la ponctualité sont de rigueur : un élève en retard ne compose pas, un élève absent (avec ou sans justificatif) n'obtient pas de point à l'épreuve (0 points) et il n'y a aucun rattrapage dans la cadre des examens blancs. L'objectif de ces 6 examens blancs est une meilleure préparation pour le DNB (examen final de 3°). Les dates des examens seront données à la rentrée sachant qu'elles sont sujettes à changement.

Concernant les problèmes de discipline ou de travail, nous vous remercions de bien vouloir prendre attentivement connaissance du règlement intérieur de l'établissement concernant les observations pour la discipline : un élève ayant accumulé 3 remarques est sanctionné d'une heure de retenue, à la 5^{ème} remarque une rencontre aura lieu avec le professeur principal, l'enfant et la famille puis à la 8^{ème} remarque, il sera convoqué un mercredi après-midi durant 4 heures.

De plus l'équipe éducative se réserve le droit d'accepter ou non un élève à une sortie ou un voyage scolaire ou pédagogique au cas où celui-ci ait accumulé plus de 8 remarques durant un trimestre.

Les sanctions ayant un but éducatif, nous comptons, bien évidemment, sur votre soutien et votre pleine acceptation concernant leur mise en application.

Nous rappelons aussi que l'utilisation du téléphone portable est interdite au collège (loi n° 2018-698 du 3 août 2018) ainsi que les jeans déchirés.

Collège Sainte Marthe

2, rue des Gladiateurs
24000 PÉRIGUEUX

Tél : 05.53.45.41.80

E.mail : accueil@stmpx.fr

www.stmpx.fr

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toutes informations complémentaires en cas de besoin. En souhaitant à votre enfant une année scolaire pleine de sagesse, d'épanouissement et de réussite, nous vous prions d'agréer, chers Parents, l'expression de nos salutations les plus sincères.

Le Chef d'Etablissement
Mme Martine POULAIN

Le Directeur Adjoint
M. Pierre-Valéric KLEIN-PAUVERT



Vendredi 18 juin 2024

Objet : Journées de rentrée des 2 et 3 septembre 2024

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre en 6^{ème} le lundi 2 septembre. Nous avons organisé pour lui une journée pour faire connaissance avec ses camarades, l'équipe éducative et les locaux.

Programme :

➤ **Lundi 2 septembre :**

- * Accueil à partir de 9h
- * De 9h30 à 11h45 : l'ensemble de l'équipe éducative du collège sera mobilisé pour accueillir votre enfant. Par petit groupe de 3/4 élèves encadré par un adulte, les enfants se repèreront dans l'établissement, prendront connaissance du carnet de bord et trouveront toutes les réponses aux questions qu'ils se posent.
- * 11h15 : départ en bus pour l'abbaye de Chancelade
- * 12h30-13h15 : pique-nique
- * 13h15-16h : ateliers d'intégration → réalisation et tir d'une fusée...
- * retour au collège prévu pour 16h30

Prévoir :

- 1 **tee-shirt ordinaire** marqué, devant et dos, à son prénom (marqué au feutre)
- 1 bouteille vide de la marque **coca-cola de 1,5 L**
- 1 trousse avec crayons, **feutres, ciseau et colle**
- 1 pique-nique

➤ **Mardi 3 septembre :**

- * Accueil à partir de 7h30, rassemblement à 7h55
 - * 8h-8h30 : attribution des classes
 - * 8h30-11h45 : travail en salle avec le professeur principal
 - attribution des manuels
 - emploi du temps
 - carnet de bord

Prévoir : le sac, la trousse et quelques copies simples (ne porter aucun cahier)

- * 11h45 fin de la matinée
- * 13h40 début des cours

En attendant d'accueillir votre enfant pour une année pleine de travail et de réussite, nous vous prions de recevoir l'expression de nos sentiments dévoués.

L'équipe éducative du collège Sainte Marthe

Une rencontre avec les parents est fixée au jeudi 5 septembre à 18h.

Chers Parents,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les dangers liés à l'utilisation des **smartphones** et des **réseaux sociaux** par les jeunes. Bien que ces outils puissent offrir certains avantages, ils présentent également des risques significatifs pour la santé mentale et le bien-être de vos enfants.

L'utilisation excessive des smartphones peut entraîner une dépendance, affectant la concentration, le sommeil et la réussite scolaire. Les réseaux sociaux, quant à eux, exposent vos enfants à des contenus inappropriés, au cyberharcèlement et à une pression sociale intense, avec des répercussions négatives sur leur estime de soi et leur santé émotionnelle.

Il est important de rappeler que, conformément à la loi, l'accès aux réseaux sociaux est interdit aux moins de 13 ans, l'inscription à un réseaux social de 13 à 15 ans est sous l'entière responsabilité et le consentement des parents, à partir de 15 ans les enfants peuvent s'inscrire seuls à un réseaux social (loi du 7 juillet 2023). Cette réglementation vise à protéger les plus jeunes des dangers d'une exposition prématurée à des plateformes non adaptées à leur âge.

Afin de protéger vos enfants et de promouvoir une utilisation responsable des technologies, nous vous encourageons à :

1. **Limiter le temps d'écran** : Fixez des limites claires sur l'utilisation des smartphones et des réseaux sociaux.
2. **Encourager des activités hors ligne** : Favorisez des activités telles que la lecture, le sport ou les loisirs créatifs.
3. **Surveiller les interactions en ligne** : Discutez régulièrement avec vos enfants de leurs expériences en ligne et assurez-vous qu'ils comprennent les dangers potentiels.
4. **Respecter la loi** : Vérifiez que vos enfants de moins de 13 ans n'ont pas de comptes sur les réseaux sociaux.
5. **Promouvoir des relations saines** : Encouragez vos enfants à cultiver des relations en personne et à ne pas se fier uniquement aux interactions virtuelles.

Concernant le collège, à compter du lundi 2 septembre, si vous souhaitez que votre enfant ait un téléphone portable, nous vous conseillons de l'équiper d'un téléphone basique, sans aucune connexion à Internet, aussi appelé « **dumb phone** ». Votre enfant a la possibilité de déposer son téléphone non relié à Internet à l'accueil ou de le laisser éteint au fond de son sac.

Rappel du règlement intérieur

7.4 Téléphone portable

Lorsque qu'il franchit la porte de l'établissement, l'élève doit éteindre son portable ! Puis :

- *s'il possède un smartphone, il le dépose à l'accueil et le récupère à la fin de la journée.*
- *s'il possède un dumb phone, il le dépose à l'accueil et le récupère à la fin de la journée ou il le range au fond de son sac, mais en aucun cas il ne le conserve sur lui.*

L'établissement ne peut être tenu pour responsable en cas de vol, perte ou dégradation au collège. Son utilisation est strictement interdite dans l'établissement. En cas de non-respect de ces règles, il sera sanctionné d'une retenue de une heure un mercredi, s'il utilise son téléphone portable au collège ou s'il le détient sur lui. La restitution se fait dans le bureau de M. KLEIN-PAUVERT, le soir, en présence des parents.

Votre soutien est essentiel pour aider vos enfants à développer des habitudes technologiques saines et à naviguer dans le monde numérique de manière sécurisée et responsable.

Cette proposition est suggérée dans l'intérêt de vos enfants, car ces appareils ne sont en aucun cas propice aux apprentissages et à la vie collectivité.

Parents, éducateurs et professeurs, ensemble, nous pouvons garantir un environnement propice à l'épanouissement et au bien-être de vos enfants et œuvrer ainsi à une véritable prévention contre le harcèlement scolaire.

Avec nos sentiments dévoués,

M. Martine POULAIN
Chef d'Etablissement

M. Pierrick KLEIN-PAUVERT
Directeur Adjoint

Fournitures scolaires niveau 6^{ème} Année scolaire 2024/2025

<p>Une trousse équipée + une clé USB de 2 ou 4Go + un cahier de brouillon + pochettes transparentes + pochette 3 rabats contenant des feuilles simples et doubles + - Copies simples et doubles, blanches, grands carreaux, (21x29,7)</p>		
FRANCAIS		<ul style="list-style-type: none"> - 2 cahiers format (24x32) grands carreaux, 96 pages - 1 porte-vues (40 vues) - Grevisse du collège, édition Magnard, ISBN : 978-2-210-75641-0 - Dictionnaire Larousse de poche <p style="text-align: right; font-size: small;"><i>(3 livres de poche seront à acheter en cours d'année)</i></p>
HISTOIRE/GEOGRAPHIE EDUCATION CIVIQUE		<ul style="list-style-type: none"> - 2 cahiers grand format (24x32) grands carreaux, 96 pages - petite pochette de crayon de couleur - 2 protège-cahiers : 1 jaune et 1 vert
ANGLAIS		<ul style="list-style-type: none"> - 2 cahiers grand format (24x32) grands carreaux, 96 pages avec protège cahier - 1 bâton de colle
MATHEMATIQUES		<ul style="list-style-type: none"> - 1 porte-vues (40 vues) - Règle plate (20cm), équerre en plastique dur, - Rapporteur (0 - 180° dans les deux sens), compas porte crayon - Calculatrice simple (casio fx-92 collège 2d+)
S. V. T.		<ul style="list-style-type: none"> - 1 porte-vues (100 pochettes)
ARTS PLASTIQUES		<ul style="list-style-type: none"> - Porte-vues 60 pochettes (à conserver jusqu'en 3^{ème}) - 1 vieille chemise pour travaux de peinture ou grand sac poubelle - feuilles à carreaux & feuilles blanches imprimantes - crayon HB
EDUCATION MUSICALE		<ul style="list-style-type: none"> - 1 petit classeur souple format A 4 - Pochettes transparentes + quelques feuilles simples
CHORALE		<ul style="list-style-type: none"> - 1 Porte-vues rouge (40 pochettes)
E. P. S.		<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de sport dans un sac de sport (sac différent du sac de cours) : short ou survêtement (fonction du temps), tee-shirt (attention il faut se changer pour l'hygiène) - Chaussures de sport (style Running) amorti obligatoire avec une bonne semelle (les Bensimon, Converse et autres chaussures fines sont interdites en EPS) - Raquette de tennis de table + élastique pour les cheveux longs - Une gourde - Une attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs sera à fournir à l'enseignant d'EPS
SCIENCES PHYSIQUES		<ul style="list-style-type: none"> - 1 cahier format (24x32) grands carreaux, 96 pages

Attention : un agenda sera fourni à tous les élèves le jour de la rentrée

Collège Sainte-Marthe

Planning rentrée 2024

6ème	5ème
<p>Lundi 2 septembre : Journée d'intégration de 9h30 à 16h30. Accueil à partir de 9h.</p> <p>Mardi 3 septembre : rentrée à 8h00 : organisation de l'année scolaire (EDT, livres,...). début des cours à 13h40.</p> <p>Réunion des parents de 6° le jeudi 5 septembre à 18h</p>	<p>Mardi 3 septembre : rentrée à 9h, organisation de l'année scolaire (EDT, livres,...). Début des cours à 13h40.</p> <p>Réunion des parents de 5° le lundi 9 septembre à 18h</p>
4ème	3ème
<p>Mardi 3 septembre : rentrée à 8h45, organisation de l'année scolaire (EDT, livres,...). Début des cours à 13h40.</p> <p>Réunion des parents de 4° le mardi 10 septembre à 18h</p>	<p>Mardi 3 septembre : rentrée à 8h30, organisation de l'année scolaire (EDT, livres,...). Début des cours à 13h40.</p> <p>Réunion des parents de 3° jeudi 12 septembre à 18h</p>

Accueil à partir de 7h15	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h15 - 8h00	accueil				
8h00 - 8h50	Vie de classe	Cours / devoir surveillé 5°	cours	Cours / devoir surveillé 4°	Cours / devoir surveillé 3°
8h55 - 9h45	cours	cours	cours	cours	cours
9h45 - 10h	pause				
10h - 10h50	cours	cours	cours	cours	cours
10h55 - 11h45	cours	cours	cours	cours	cours
11h45-12h10	cours	cours	cours	cours	cours
11h45 - 13h40	Pause déjeuner				
13h40 - 14h30	cours	cours	UNSS Activités Sportives (—>16h30)	cours	cours
14h35 - 15h25	cours	cours		cours	cours
15h25 - 15h40	Pause			Pause	
15h40 - 16h30	CAP 6°/5° ou Cours	CAP 6°/5°, KT ou		CAP 6°/5° ou Cours	CAP 6°/5° ou Cours
16h30 - 16h40	Pause - Goûter*			Pause - Goûter *	
16h40 - 17h25	Etude du soir			Etude du soir	

* pour les élèves inscrits en étude du soir

18h fermeture du collège

Calendrier des vacances scolaires 2024-2025

<p>Toussaint :</p> <p>Fin des cours : vendredi 18 octobre 2024 - 16h30 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2024 - 8h</p>	<p>Noël :</p> <p>Fin des cours : vendredi 20 décembre 2024 - 16h30 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2025 - 8h</p>
<p>Hiver :</p> <p>Fin des cours : vendredi 21 février 2025 - 16h30 Reprise des cours : lundi 10 mars 2025 - 8h</p>	<p>Pâques :</p> <p>Fin des cours : vendredi 18 avril 2025 - 16h30 Reprise des cours : lundi 5 mai 2025 - 8h</p>
<p>Ascension :</p> <p>Fin des cours : mercredi 28 mai 2025 - 11h45 Reprise des cours : lundi 2 juin 2025 - 8h</p>	

